

CHEVAL BEATRICE Les Escargots du Trégor rappelle 24 chairs d'escargots au court bouillon en bocal



- Noms des modèles ou références concernés : **Bocal de 24 chairs d'escargots au court bouillon**
- Marque : **les escargots du trégor**
- GTIN 22113003 Lot 242711 Date de durabilité minimale 26/09/2027
- Conditionnements : **consERVE de 24 chairs d'escargots**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/11/2024 au 30/11/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR22.113.003 CE**
- Zone géographique de vente : **Régions : Bretagne**
- Distributeurs : **marchés Bégard, Penvenan, Lannion, Trégastel, païmpol, Tréguier, Plouha**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Test stabilité non conforme**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ils sont donc susceptibles de présenter un danger au consommateur**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 5 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0682395345**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre